

ROSEL Infos

N° 31

Octobre

Directeur de la publication :
Michel LEFONDRE

Réalisation :

Isèle CHALLE
Marc FONTAINE
Catherine LE NY
Marie-Jo LUCAS
Hubert PERIER

Pour tout renseignement sur la publication :

Tel : 02 31 80 01 51

Le mot du maire :

Comme chacun le sait, depuis le 1er janvier 2001, notre commune a intégré la Communauté de communes Entre Thue et Mue, établissement public de coopération intercommunale auquel toutes les communes membres ont transféré un certain nombre de compétences. Les instances et responsables communautaires ont consacré les deux premières années à l'exercice des deux compétences statutaires centrales que sont la compétence "scolaire" et la compétence "voirie et enfouissement de réseaux". Au titre de cette seconde compétence, la commune de ROSEL va bénéficier de la réalisation d'une première opération d'enfouissement de réseaux rue de l'église et de travaux de voirie sur Gruchy lesquels devraient débiter ce mois-ci.

Mais dès 2002, et de façon plus importante en 2003, la communauté a commencé à s'investir dans d'autres domaines de compétence. Ce bulletin fournit l'occasion de faire le point sur les initiatives et projets communautaires qui sont susceptibles d'avoir des retombées importantes dans le moyen terme. Quatre domaines d'intervention sont concernés :

1- En matière de développement économique, c'est dès 2002 que la Communauté a adopté le principe et les caractéristiques d'une zone d'activités économiques communautaires délimitée sur Bretteville l'Orgueilleuse. Confiée par voie de convention à la SHEMA, la réalisation de cette opération en est à la phase délicate des acquisitions foncières qui nécessiteront peut-être l'emploi de l'expropriation.

2- En matière d'environnement, la Communauté a lancé une grande étude sur les bassins versants, étude qui couvre également le territoire de la Communauté ORIVAL, laquelle participe dès lors au financement. Cette étude, confiée au cabinet Alize, doit permettre d'identifier les secteurs à risque d'inondation ou de ruissellement et de proposer les mesures et aménagements susceptibles de pallier ces risques.

3- En matière d'équipement sportifs et de loisirs, le Conseil communautaire a adopté, dans sa réunion du 1er octobre 2003, le projet d'une salle multi-sports qui sera implantée sur St Manvieu. Le choix de ce site a donné lieu à certaines réserves du fait qu'il ne paraissait guère favorable à certain rééquilibrage territorial mais l'absence d'alternative et la gratuité du terrain offert par la commune de St Manvieu ont emporté la décision. Le projet retenu comporte une grande salle affectée aux sports collectifs, une salle modulable de type "dojo", une salle multi-activités, l'ensemble accompagné des vestiaires, sanitaires, sanitaires et autres locaux annexes exigés par la réglementation. Le coût prévisionnel s'élève à 2.000.000 € HT, montant élevé mais qui devrait donner lieu à des subventions couvrant au moins la moitié, sinon même 70% de l'enveloppe. Quant au coût de fonctionnement, l'estimation actuelle est de 50.000 € par an en cas de création d'un emploi de gardien. Les semaines et les mois à venir doivent voir les instances communautaires adopter les modalités procédurales de choix du maître d'œuvre et affiner la réflexion sur le financement et le mode de fonctionnement des installations prévues.

4- Enfin, les questions posées par le fonctionnement du centre aéré géré par une association de Rots ont conduit les instances communautaires à provoquer la création d'une nouvelle structure associative à vocation intercommunale pour assurer la gestion du centre aéré et initier de nouvelles activités des jeunes. Pour le moment, ce domaine d'action ne fait pas partie des compétences statutaires d'Entre Thue et Mue mais une évolution se trouve ainsi amorcée⁽¹⁾.

On assiste donc à une montée en puissance progressive de notre Communauté de communes et chacun peut constater qu'un processus identique est constatable dans l'ensemble de notre pays. L'intercommunalité est en marche au profit, il faut le souhaiter et agir dans ce sens, de l'ensemble des habitants des territoires concernés.

Michel LEFONDRE

(1)

Les parents intéressés par le centre aéré sont invités à participer à l'assemblée générale constitutive de la nouvelle association qui aura lieu le mardi 4 novembre à 20h30 au Centre socio-culturel de Rots.

Bulletin d'information de la commune de ROSEL

Permanences de la mairie de Rosel : Mardi de 16 H à 19 H 30 et samedi de 9 H à 12 H

Information sur la communauté de communes (voir mot du Maire)

Décision budgétaire modificative n°2

Fonctionnement : Réparation du presbytère et remplacement du système électrique des cloches.

Investissement : 1800 € pour les travaux d'aménagement de la mairie,

1500€ pour l'achat de matériel divers.

La section investissement sera donc équilibrée à 131 000€ et la section fonctionnement à 272 000€.

Travaux sur la RD 126

Suite à la présentation du projet d'aménagement des RD126 et 170 le 12 juin par le Conseil Général, de nombreuses questions ont été soulevées :

- le carrefour d'Authie qui reste un danger.
- vitesse excessive sur les RD 126 et RD 170.
- augmentation du flux de véhicules venant de Cailon et au-delà.
- difficultés d'accès aux parcelles agricoles pour les exploitants.

A ce jour, la Mairie n'a pas reçu de données nouvelles du Conseil Général. A la séance du 3/07/03 le Conseil Municipal de Cailon demande une sortie intermédiaire entre le château et le carrefour envisagé. Le Conseil Municipal de Rosel reste hostile à cette idée.

Une majorité du conseil souhaite l'étude d'un nouveau projet et en avise le Conseil Général par un courrier.

Tarifs du presbytère

Les nouveaux tarifs sont les suivants :

- la caution est portée à 500 €.
- la location du week-end reste à 100 € pour les habitants de Rosel, mais est portée à 130 € pour les habitants de Lasson, Cailon et Rots.
- La location d'une journée en semaine reste au même tarif de 60 €. De plus une attestation d'assurance sera demandée au locataire.

Questions diverses

Repas des anciens : il aura lieu le 19 octobre en association avec la commune de Lasson.

Ecoles : fermeture d'une classe à Cailon. Cette année 63 enfants sont inscrits en maternelle et 121 en primaire. L'école de Rots a maintenu son nombre de classes et celle de St Manvieu a bénéficié d'une ouverture.

60^{ème} anniversaire du débarquement : il est envisagé une exposition au presbytère avec des objets concernant la vie des habitants de Rosel.

ADSL : France Télécom a répondu que l'équipement en adsl devrait avoir lieu courant 2004 ou 2005. Une demande sera faite auprès du Conseil Général pour que nos communes soient équipées dès 2004.

Puisard Chemin du Romelet : M Declomesnil présente sa requête devant les membres du Conseil Municipal. Un puisard avait été envisagé en 1992 sur la base d'une cession gratuite de terrain de 54 m². Le Conseil Municipal se prononcera sur l'aménagement d'un système de recueil des eaux pluviales chemin du Romelet, mais celui-ci n'entraînera pas de cession gratuite de terrain. Si l'aménagement est réalisé, il se fera au niveau de la voirie existante.

LE PRESBYTERE FAIT PEAU NEUVE

Après la restauration de tout l'intérieur de cette demeure datant du 17^{ème} siècle, cette année la municipalité a entrepris la remise en état de l'ensemble des murs extérieurs. La façade et l'arrière du bâtiment ont été recouverts d'un enduit à base de chaux, respectant en cela le style de cette habitation.

Quant aux pourtours des ouvertures (portes et fenêtres) en pierre de Caen, ceux-ci ont fait l'objet d'une réparation minutieuse.



La commune possède donc à présent un patrimoine bâti de qualité et cela permet à tous les utilisateurs et en particulier aux familles de bénéficier d'un outil et d'un cadre que beaucoup nous envient.

Rappel : Le coût des travaux de ravalement effectués par l'entreprise HAMARD de Lasson s'élèvent globalement à 25.000€.

Balade en baie du Mont Saint Michel



CONSEIL MUNICIPAL DE ROSEL : AVIS SUR L'AVANT PROJET CONCERNANT LA RD 126

Le Conseil Municipal, dans sa séance du 11 septembre 2003, a débattu de l'avant-projet d'aménagement des RD 126 et 170 qui avait été présenté aux membres du Conseil par les responsables des services du Conseil Général du Calvados le 11 juin 2003. A la suite de ces débats, une majorité du Conseil Municipal a adopté la position résumée par les observations suivantes :

- 1 Le Conseil Municipal rappelle que les demandes anciennes de la commune concernaient l'amélioration et la sécurisation de la RD 126 au regard de sa destination traditionnelle de desserte des villages de ROSEL et LASSON. L'avant-projet présenté par les services départementaux traduit une approche substantiellement différente débouchant sur une voie destinée à accueillir le trafic provenant d'un grand nombre de communes et à remplacer la RD 22 comme voie d'accès à Caen.
- 1 La réalisation d'un tel projet aurait pour résultat une forte augmentation du trafic par rapport à la situation existante au détriment des usagers de ROSEL et LASSON. Compte tenu du tracé retenu, ceci serait source de fortes nuisances – sonores en particulier – pour un certain nombre d'habitants de la commune.
- 2 Dans ces conditions, une majorité du Conseil Municipal demande aux responsables des services du Conseil Général un réexamen du projet afin d'aboutir à une solution qui satisfasse au mieux les objectifs et les intérêts de chacun. Il est souhaité que soit étudié un tracé « direct » entre la RD 170 et Gruchy parallèlement à la limite entre ROSEL et CAIRON. Un tel tracé permettrait, tout en assurant une meilleure desserte de ROSEL et de CAIRON, d'accueillir un trafic important en limitant les nuisances pour les habitants actuels et sans entraîner de contraintes d'accès plus grandes pour l'exploitation agricole. La perspective plus ambitieuse d'un tracé global permettant d'éviter le passage à l'intérieur de CAIRON pourrait même être envisagée.

Le Conseil Municipal tient à souligner l'importance qu'il accorde à ces observations du fait que le projet routier engage l'avenir de la commune de ROSEL et de ses habitants.

SAUR

Désormais en composant le 0 810 014 013 (numéro azur, prix d'un appel local), du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00, vous pourrez obtenir des informations sur :

- la qualité de l'eau ;
- le compte client ;
- une demande de branchement ;
- un nouvel abonnement ;
- une demande de résiliation ;
- les interventions urgentes ;
- un rendez-vous avec un technicien.

SOIREEES PRESBYTERE

TROIS SOIRÉES DE RENCONTRES ET D'ÉCHANGES SONT PROPOSÉES AU COURS DE CE TRIMESTRE.

- **MARDI 11 NOVEMBRE (20H30) : SOIRÉE SUR LE THÈME : LA VIEILLE ÉGLISE DE ST PIERRE DE THAON, AVEC PIERRE BOUET, ENSEIGNANT UNIVERSITAIRE, SPÉCIALISTE DE LA NORMANDIE.**

- **VENDREDI 28 NOVEMBRE (20H30) : SOIRÉE LOISIRS.**

- **MARDI 9 DÉCEMBRE (20H30) : SOIRÉE SUR LE THÈME : LES HUITRES (ORIGINES, CATÉGORIES, CARACTÉRISTIQUES...) AVEC MICHEL MARTINET, TECHNICIEN FILIÈRE PÊCHE. L'EXPOSÉ SERA SUIVI D'UNE DÉGUSTATION.**

COMITE DES FETES DE LASSON-ROSEL

Comme chaque année, le Comité des fêtes s'associe aux deux communes pour fêter Noël sous forme de décorations et d'animations. Le goûter de Noël des enfants et la venue du Père Noël se dérouleront le Samedi 20 décembre.

NOUVEAUX TARIFS LOCATION DU PRESBYTERE

Le principe d'un changement de tarifs avait été accepté lors de la réunion du Conseil municipal du mois de mai. Les nouveaux tarifs sont les suivants :

- la caution est portée à 500 euros.
- la location du week-end reste de 100 euros pour les habitants de Rosel, mais est portée à 130 euros pour les habitants de Lasson, Cairen et Rots.
- la location d'une journée en semaine reste au même tarif de 60 euros.

De plus, une attestation d'assurance sera demandée au locataire.

DECORATIONS DE NOËL : Pour définir les formes et modalités de décoration et d'illumination de notre commune, une réunion préparatoire aura lieu à la Mairie le jeudi 16 octobre à 18h00. Toutes les personnes intéressées et de bonne volonté seront les bien venues à cette réunion au cours de laquelle seront également abordées d'autres questions touchant à l'amélioration de notre environnement local.

AIAE (Association Intercommunale d'Aide à l'Emploi)

Pour les demandeurs d'emploi, une permanence est assurée tous les matins à la Mairie d'Authie, de 8h30 à 12h00, avec Mme RABUTEAU Anne-Marie. Elle peut aussi vous rencontrer dans les Mairies l'après-midi. Il suffit pour cela de la contacter pour fixer un rendez-vous. tél : 02 31 26 95 95

ASSOCIATION LA MUSE

La 9ème édition des Foulées de la Mue se déroulera le dimanche 16 novembre.

COMITE DE JUMELAGE :

- Le Comité de jumelage organise une journée libre à PARIS le samedi 6 décembre. Renseignements auprès d'Alain LE NY : 02 31 80 33 00

COMPOSTEURS

Cinq composteurs ont été attribués à la mairie de Rosel. Pour l'obtenir, une caution de 30 euros sera demandée. Les intéressés doivent se signaler en Mairie avant le 31 octobre. En raison du faible nombre de composteurs, un tirage au sort aura lieu pour les attributions.

SEROC

Afin de répondre aux attentes des habitants, les déchetteries du SEROC sont équipées depuis fin juillet de conteneurs pour récupérer les huiles de friture. Les usagers des déchetteries pourront désormais déposer leur huile de vidange et de friture à la déchetterie de Bretteville l'Orgneil-leuse.

ENCOMBRANTS (2003) :

- 24 octobre, uniquement Rosel bourg et le hameau de Gruchy, pas pour le chemin de Buron.

CHAMBRE D'HÔTES

M. et Mme LEMANISSIER, habitants de Rosel 11 chemin du Clos Joli, ont ouvert une chambre d'hôtes. Renseignements au 02 31 80 32 99.